

# Historique du 22e régiment d'infanterie coloniale pendant la guerre 1914-1918

Historique du 22e régiment d'infanterie coloniale pendant la guerre 1914-1918. [s.d.].

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

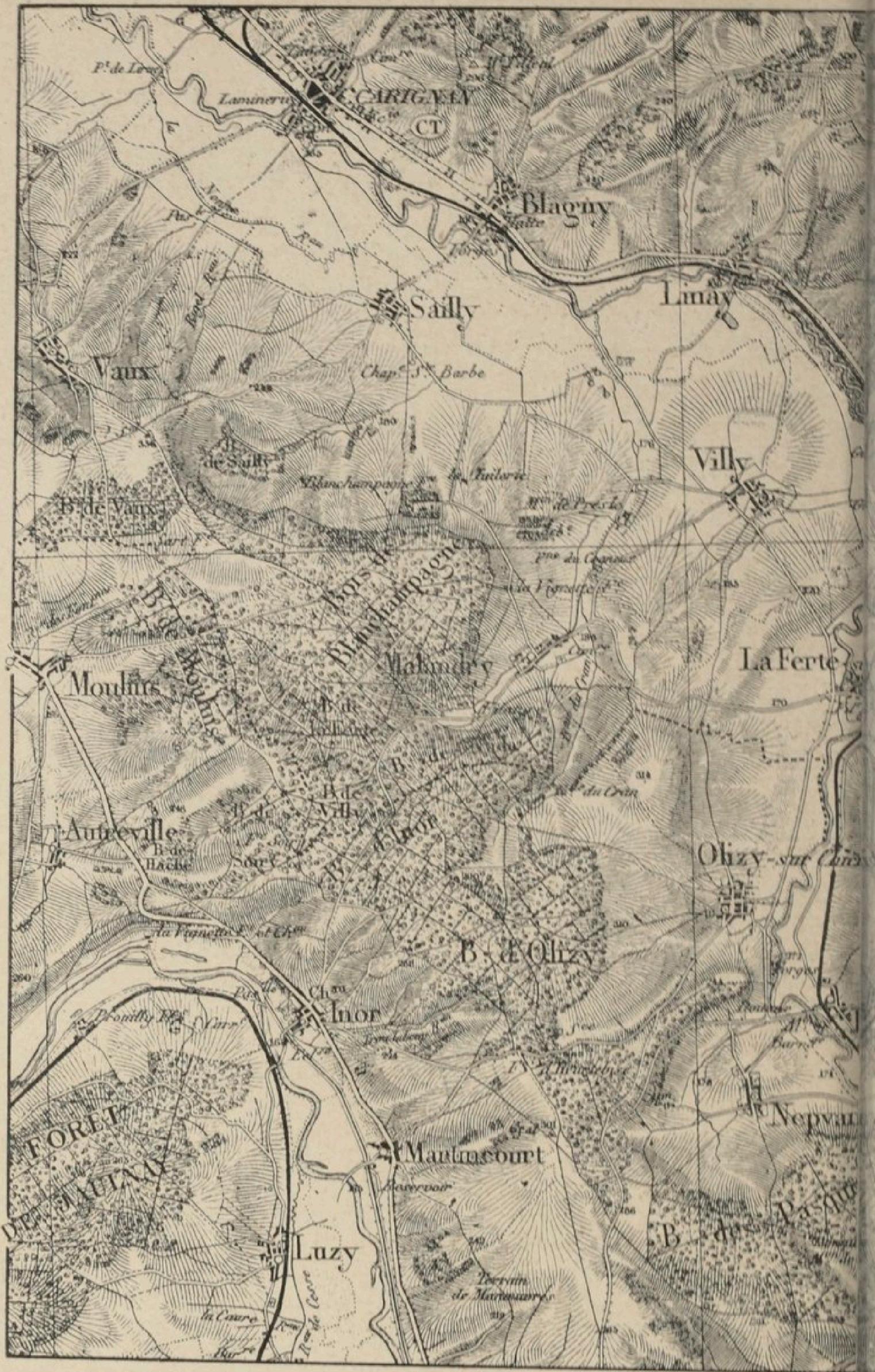
**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

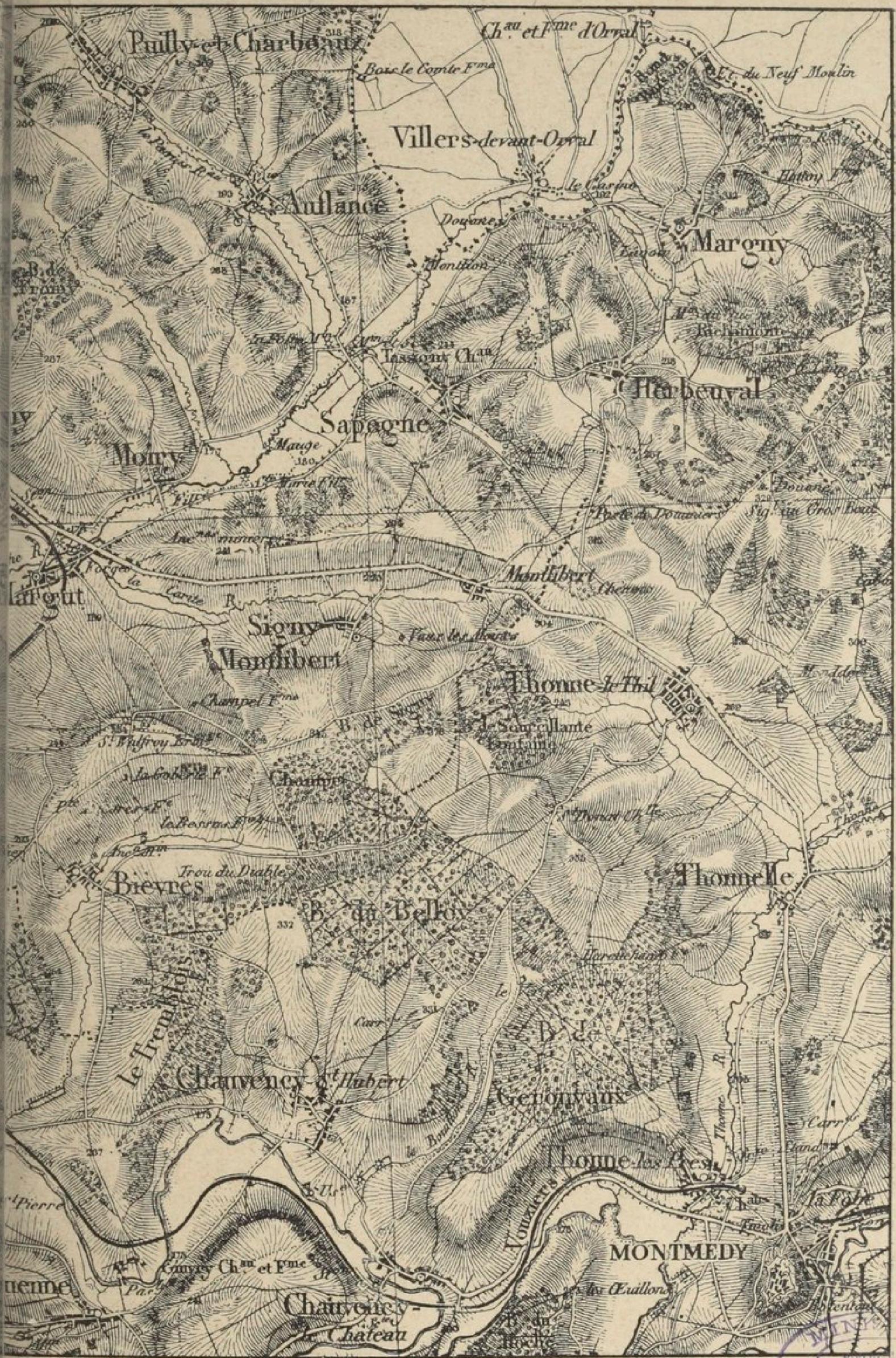
**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

1 <sup>er</sup> bataillon . . . . .	{ Chef de bataillon GIGNOUX. Capitaine adjudant-major FRANCHI. Médecin-major de 2 <sup>e</sup> classe LÉGER. Adjudant de bataillon X...
1 <sup>re</sup> compagnie . . . . .	{ Capitaine RAULET. Lieutenant GILBERT. Sous-lieutenant VANDENHEIN. — CHENET.
2 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	{ Capitaine STEFF. Lieutenant LEGROS. Sous-lieutenant SASTOURNE. — FUGIER.
3 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	{ Capitaine AMABRIC. Lieutenant DOLFUS. Sous-lieutenant HEBMANN. — PAGÈS.
4 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	{ Capitaine MARKERT. Lieutenant MOREL. — MALLET. Sous-lieutenant AMIEL.
Section de mitrailleuses . . . . .	Lieutenant ÉCOCHARD.
2 <sup>e</sup> bataillon . . . . .	{ Chef de bataillon LABARSOUQUE. Capitaine adjudant-major CHAMPÉL. Médecin-major de 2 <sup>e</sup> classe MERCIER. Adjudant de bataillon PASQUIER.
5 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	{ Capitaine MICHEL. Lieutenant CAUX. — LAPORTE. Sous-lieutenant LOYE.
6 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	{ Capitaine ESTAQUE. Lieutenant OLLAGNIER. — BOURIAND. Sous-lieutenant BRAS.
7 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	{ Capitaine ABGRALL. Lieutenant BONNACORSI. — KATZ DE VARRENS. Sous-lieutenant SUBLET.
8 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	{ Capitaine DOMENGER. Lieutenant BEZIAT. — VAUTHIER. Sous-lieutenant PELLOUX.





Extrait de la carte d'Etat-major au 1/80.000<sup>e</sup> publiée par le Service géographique de l'armée

DES BELGIQUE ET DE LA MEUSE



Section de mitrailleuses .	Lieutenant BONFAIT.
	Chef de bataillon GRAMONT.
3 <sup>e</sup> bataillon . . . . .	Capitaine adj.-major SAINJON.
	Médecin-major de 2 <sup>e</sup> classe PATTERSON
	Adjudant de bataillon X...
	Capitaine GUILLEMINET.
9 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	Lieutenant PACAUD.
	— SICRE.
	Sous-lieutenant BRILLE.
	Capitaine FOSSES.
10 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	Lieutenant SURRE.
	— CAUBOUÉ.
	Sous-lieutenant BINOT.
	Capitaine PROSPERI.
11 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	Lieutenant MOURET.
	Sous-lieutenant BAILLE.
	— VIER.
	Capitaine SALEL.
	Lieutenant DE BECHILLÓN.
12 <sup>e</sup> compagnie . . . . .	Sous-lieutenant FABRE.
	— TERROT.
Section de mitrailleuses .	Lieutenant JAFFRELO.
Vétérinaire auxiliaire . .	— MISTRAL.
Médecins auxiliaires . . .	MALLEIN, GUERRIER, MAIGRE.

La presque totalité de ces cadres était mise hors de combat, après un mois de campagne (10 tués, 45 blessés, 2 disparus).

Le 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale entrait, avec le 24<sup>e</sup>, dans la composition de la 6<sup>e</sup> brigade (général CAUDELIER) de la 2<sup>e</sup> division (général LEBLOIS) du corps d'armée colonial (général LEFÈVRE).

Il quittait Marseille le 8 août 1914 pour débarquer à Revigny les 10 et 11 août.

Le corps d'armée était rattaché à la IV<sup>e</sup> armée (général DE LANGLE DE CARY).

### III — LES OPÉRATIONS DE 1914

#### 1<sup>o</sup> Batailles de Belgique et de la Meuse.

Le corps d'armée colonial franchit la frontière de Belgique, le 21 août 1914, au nord de Montmédy, avec mission de prendre l'offensive sur tout le front, en direction générale du nord-est (Neufchâteau—Saint-Vincent) et d'attaquer l'ennemi partout où il le rencontrerait.

Dès le 22 août, le régiment est au contact de l'ennemi : partant de Jamoigne, il attaque avec un entrain remarquable dans la direction de Rossignol, pour dégager la 3<sup>e</sup> D. I. C. dont la situation est signalée comme critique. Sans attendre le concours de l'artillerie, dans un élan impétueux, il s'empare du village de Termes et ne bat en retraite, pendant la nuit, qu'après en avoir reçu l'ordre : 9 canons enlevés à l'ennemi qui ne peuvent être amenés sont mis hors de service.

Le lendemain, 23 août, la 2<sup>e</sup> D. I. C. a pour mission de défendre les passages de la Semoy; le régiment concourt avec les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons à la défense de la position Bulles—Jamoigne; dans la soirée, il tient la lisière du village de Pin, le 3<sup>e</sup> bataillon (commandant GRAMONT) occupant le bois de Fayel, à 1 kilomètre en avant.

Ce bataillon, coupé de la ligne principale par l'attaque ennemie, s'ouvre un chemin à la baïonnette au cours de la nuit, et rejoint le régiment à l'aube.

Le 22<sup>e</sup> se conforme au mouvement général de repli qui a été ordonné, tenant l'ennemi en respect et protégeant le repli d'unités plus éprouvées; il repasse la Meuse dans la matinée du 26 août et concourt à l'organisation défensive de la forêt de Jaulnay. La troupe a fourni un grand effort en assurant un service de sûreté vigilant, après de longues marches rendues pénibles par l'embouteillage des routes et le mélange des unités.

Le 27 août, le régiment, débouchant de la lisière est de la forêt de Jaulnay, participe à l'engagement de la 2<sup>e</sup> division; les unités des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons arrivent à la baïonnette au contact de l'ennemi, s'emparent du village de Luzy et rejettent les Allemands dans la Meuse.

Mais nous avons subi dans ces opérations préliminaires des pertes sensibles : 20 officiers et 746 hommes hors de combat pour les journées des 22 et 23 août ; 26 officiers et 1.127 hommes dans le combat du 27.

L'intrépide commandant GRAMONT est tué, les deux autres chefs de bataillon blessés, le colonel est également blessé, le régiment a subi une réduction notable.

Le 28 août, la division est portée dans la région de Beaumont pour prolonger l'action engagée par le 12<sup>e</sup> C. A. à la gauche du C. A. C., puis la retraite se poussait en direction générale est de Vouziers—Vitry-le-François; la marche s'exécutant le plus souvent à la faveur de la nuit, en prenant position le jour pour arrêter la poursuite de l'ennemi.

Le 30 août, dans la soirée, la division qui a atteint la Croix-aux-Bois reçoit l'ordre de défendre le débouché des défilés de l'Argonne; la journée du lendemain est marquée par les combats des Petites-Armoises, Brioules-sur-Bar, Châtillon.

La retraite continue à travers la Champagne; le régiment atteint ainsi, le 5 septembre, le cantonnement de Neuville-sous-Arzillières, à 8 kilomètres au sud de Vitry-le-François; là il reçoit, dans la soirée du 5 au 6, l'ordre général de reprise de l'offensive; d'après cet ordre, toute unité dont la progression était momentanément arrêtée devait tenir sur place à tout prix.

Dans cette première phase de la guerre, chacun a fait preuve d'un esprit de sacrifice rare, marchant à l'ennemi avec un enthousiasme magnifique; les actes individuels de bravoure sont trop nombreux pour être énumérés, chefs et soldats méritent à cet égard d'être confondus; bornons-nous à faire mention, à titre d'exemple, de deux citations qui résument les sentiments de pur patriotisme et d'abnégation dont tous étaient animés.

#### ORDRE GÉNÉRAL N<sup>o</sup> 148 DE LA IV<sup>e</sup> ARMÉE

Sont cités à l'ordre de l'armée :

Le chef de bataillon GRAMONT (Jean), commandant le 3<sup>e</sup> bataillon :

A montré, le 22 août, une bravoure et une décision exceptionnelles, en enlevant avec son bataillon le village fortifié de Termes,

forçant l'ennemi à abandonner 9 pièces de canon; le lendemain, n'ayant pas reçu à temps un ordre de repli et se trouvant cerné dans un bois avec six compagnies, s'est dégagé à la baïonnette et a rejoint le régiment la nuit avec tout le monde. Tombé glorieusement, le 27 août, en dirigeant avec son audace habituelle l'attaque du village de Luzy et en refoulant sur la Meuse des forces ennemies supérieures en nombre.

Le capitaine FOSSES (Albert), commandant la 10<sup>e</sup> compagnie :

Blessé à la main au combat du 22 août, a refusé de se laisser évacuer. Blessé mortellement quatre jours plus tard en portant sa compagnie à l'attaque du village de Luzy, a refusé de se laisser emporter; désirait mourir sur la ligne de feu.

Le régiment s'est reconstitué au cours de sa marche en retraite grâce à d'importants détachements de renforts envoyés par le dépôt et dont le premier a rejoint sous le feu à la forêt de Jaulnay. Les cadres des unités sont en majeure partie renouvelés au moment de la reprise du mouvement offensif.

## 2<sup>o</sup> Bataille de la Marne. — Bataille de Vitry.

(6 au 15 septembre 1914.)

Dans le front de combat attribué à la 2<sup>e</sup> division coloniale (mont Moret—Matignicourt), la 6<sup>e</sup> brigade est à cheval sur la Marne, le 24<sup>e</sup> à gauche, le 22<sup>e</sup> sur la rive droite.

La journée du 6 septembre fixe les positions initiales à occuper qui serviront de point de départ à tous les efforts tentés pour arrêter la progression de l'ennemi et pour le refouler ensuite.

Le 22<sup>e</sup> colonial doit s'établir à mi-chemin entre Norrois et Luxémont pour soutenir le bataillon PASQUIER, du 8<sup>e</sup>, aux avant-postes à Luxémont. Ce bataillon, trop isolé sur la rive nord de l'Orconte et du canal, a dû évacuer Luxémont et se replier dès le matin vers Norrois; ordre lui est donné de réoccuper ce village.

En même temps, le général de brigade prescrit au 22<sup>e</sup> d'envoyer un bataillon à Bignicourt, avec objectif ultérieur Fri-